



Informations provisoires semaine du 2 au 5 juin 2020

publié le 28/05/2020

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Premier ministre s'exprimera cette après-midi pour évoquer la seconde étape du déconfinement et Monsieur le Ministre de l'Education nationale demain.

Je ne suis donc toujours pas en mesure de vous indiquer de façon précise l'organisation de la semaine prochaine quant au fonctionnement des cours puisque celle-ci dépendra des annonces à venir.

J'ai donc décidé que les élèves de 6ème auront cours mardi 2 juin 2020, les élèves de 5ème mercredi 3 juin 2020. Pour ce qui est du jeudi 4 et du vendredi 5 juin 2020, tout dépendra des décisions gouvernementales et de l'assouplissement potentiel du protocole sanitaire. S'il nous est possible d'accueillir et d'organiser l'accueil des élèves de 4ème et 3ème au plus vite, celui-ci aurait lieu jeudi 4 ou vendredi 5 juin 2020. S'il est possible de les accueillir mais que l'organisation de cet accueil nécessite davantage de temps, leur venue se fera plutôt à partir du 8 juin 2020 et donc les 6ème et 5ème auraient cours le jeudi 4 ou le vendredi 5 juin 2020.

Pour rappel, à ce jour, les groupes d'élèves ne peuvent dépasser 15 par salle. En 6ème Andersen, 14 élèves suivent les cours en classe depuis la reprise : un élève supplémentaire peut donc encore être accueilli. En 6ème Grimm 2 élèves peuvent l'être. Pour les classes de 5ème, la marge est plus forte. Si vous souhaitez que votre enfant reprenne les cours au collège à partir du 2 juin 2020, il est obligatoire de prendre contact avec nous pour connaître les possibilités d'accueil qui, encore une fois au regard de la loi actuelle, ne peuvent dépasser 15 par salle.

Pour les élèves de 4ème et 3ème, dans l'attente des décisions gouvernementales, je vous ai interrogé depuis la semaine dernière par Pronote quant à l'éventuelle présence des élèves. Là également il faut que les élèves s'inscrivent pour que nous puissions valider leur présence et organiser leur accueil.

Sur le site du collège, vous trouverez le protocole de réouverture du collège validé le 4 mai 2020 par le Conseil d'administration. Ce protocole concernait l'accueil des 6ème et 5ème. Il vous donne les grandes lignes de ce qui a été mis en place au collège depuis 2 semaines que des élèves sont revenus en classe. Ce protocole sera peut être revu selon les annonces gouvernementales de ces jours. Auquel cas un nouveau protocole sera présenté en Conseil d'administration extraordinaire la semaine prochaine.

La première évolution à signaler concernant ce protocole est la réouverture du self pour les élèves à compter du mardi 2 juin 2020. Cette réouverture a donné lieu à un avenant présenté aux membres du Conseil d'administration afin de formaliser les conditions d'organisation et de respect des mesures de sécurité sanitaires. Concernant le paiement de la restauration, les prélèvements de juin 2020 sont également suspendus et la facturation de la demi-pension sera ajustée en juillet 2020.

Enfin, les transports scolaires ont fonctionné normalement depuis le retour des élèves de 6ème et 5ème. Ils seront assurés vraisemblablement sans difficulté pour les semaines à venir, avec sans doute, la contrainte de la distanciation physique qui fait qu'ils ne pourront transporter qu'à moitié de leur capacité maximale (1 place sur 2).

Je vous remercie pour votre attention et pour votre compréhension.

